Pistes Quad & SSV · guide express

Trouver un maximum de chemins autorisés autour de Fourmies, les contrôler, puis rouler. Appli : **mattso59.github.io/pistes-quad**

EN 5 ÉTAPES

1 Installer

iPhone : ouvrir l'adresse dans Safari → **Partager** → « Sur l'écran d'accueil ». Android : Chrome → ⋮ → « Installer ». PC : Chrome ou Edge.

2 Regarder la carte

Zoome sur ta zone : les chemins se colorent tout seuls (Avesnois, Thiérache et Fagne intégrés). Touche un chemin en **Explorer** pour voir sa fiche et ses photos.

3 Tracer carrefour par carrefour

Tracer, touche la carte = départ. En bas, la liste « où aller ? ». Touche un choix pour le **voir** : chemin surligné, photo, 📷 Street View tourné vers lui, puis ✔ **Oui** / ✖ **Non** / ⛔ **Panneau**. Le tracé avance au carrefour suivant. **Boucler** rentre au départ.

4 Contrôler

Contrôler les virages : un point 📷 à chaque virage et à chaque entrée de chemin. Street View s'ouvre face au chemin → ✔ **OK** ou ⛔ **Interdit** : l'interdit est contourné au plus près, le reste du tracé ne bouge pas.

5 Retrouver et rouler

Tout est **historisé automatiquement** : bandeau d'aperçus en haut de **Tracé** (un geste pour passer d'une boucle à l'autre, **Nouveau** pour en commencer une), liste complète dans **Tracés**. ⭐ **Favori** pour garder et nommer une boucle pour toujours. Le jour J, onglet **Balade** : GPS, kilomètres restants, alerte si tu sors du tracé, enregistrement de la sortie. Pour CarPlay ou un GPS de guidon : **GPX** → OsmAnd (« Suivre la trace »). **Envoyer** partage un lien vers l'itinéraire (PC ↔ téléphone, copains).

COULEURS DES CHEMINS

▬	**Vérifié par moi** : tu l'as validé sur place ou sur Street View.	**toujours utilisé**
▬	**Ouvert** : accès autorisé indiqué, ou hors parcelles au cadastre (chemin rural probable).	**utilisé**
▬	**Sans restriction connue** : rien d'interdit sur la carte, mais pas de confirmation.	**utilisé, à vérifier**
▬ ▬	**Agricole / forestier** : « sauf véhicules agricoles ».	**option, déconseillé**
▬ ▬	**Forêt / bois, accès non prouvé** : ni panneau d'accès, ni chemin rural au cadastre.	**option, évité**
▬ ▬	**Forêt domaniale (ONF)** : routes forestières en général fermées aux moteurs.	**option**
▬ ▬	**Privé probable / riverains** : dans une parcelle au cadastre, « sauf riverains », ou chemin qui ne débouche que sur un interdit.	**option**
▬	**Route goudronnée** : liaisons entre chemins, évitées au maximum.	**liaison**
▬ ▬	**Interdit** : panneau, sentier piéton, voie rapide, ou noté ⛔ par toi.	**jamais**
▬	**Ton itinéraire** (en orange), avec au centre la couleur de chaque tronçon. Points numérotés = contrôles Street View ; ✔ = validé.	

COMMENT L'APPLI CLASSE UN CHEMIN

1 · OpenStreetMap
Panneaux et accès saisis par la communauté : *motor_vehicle*, *access*... Base de chaque couleur.

›

2 · Cadastre officiel
Hors parcelles → vert foncé. Dans une parcelle → rose (privé probable). En limite → inchangé.

›

3 · Forêts et voisinage
Forêt domaniale → violet. Bois sans preuve d'accès → orange pointillé. Chemin qui ne débouche que sur un interdit → rose.

›

4 · Tes notes
✓ ou ⛔ : elles passent avant tout le reste, sur cet appareil.

Données mises à jour automatiquement le 1er de chaque mois. Hors de la zone intégrée, l'appli interroge des serveurs publics, plus lents et parfois saturés le soir.

LE TRACÉ

- **Suivi du tracé en cours** (à droite sur PC, onglet Tracé sur téléphone) : chaque étape avec sa direction, son type, ses km, un 📷 Street View et ✂ pour couper le tracé à partir de là.
- **Carrefour par carrefour** : les choix sont triés, verts d'abord ; les interdits sont listés en grisé (⛔) pour pouvoir vérifier leur panneau sur Street View.
- **Toucher plus loin sur la carte** fait avancer d'un coup par le chemin le plus vert (routes 3 fois plus « chères »). **Boucler** fait de même pour rentrer.
- **Le tracé est figé** : déplacer, ajouter ou supprimer un point ne recalcule que les étapes voisines ; un chemin noté ⛔ est contourné au plus près.
- Chemins mal raccordés (moins de 12 m) reliés automatiquement ; chemin vert qui ne débouche que sur un interdit écarté.
- **% chemins verts**, barre de couleurs et points de contrôle 📷 à chaque virage résument l'itinéraire.

CE QUE DIT LA LOI

- **Autorisé** : routes, **chemins ruraux**, voies privées ouvertes à la circulation (art. L362-1 C. env.). Hors-piste interdit.
- **Le maire ou le préfet peut interdire** : panneaux B0, B7b, B7a (B7a vise aussi quads et SSV).
- **Chemins d'exploitation** : privés, réservés aux riverains.
- **Forêts domaniales** : en général fermées aux moteurs.
- **« Sauf agricoles »** : pas fait pour la balade, même avec un quad homologué tracteur (à vérifier en mairie).
- Engin **homologué, immatriculé, assuré** ; code de la route sur les chemins.
- **Belgique** : règles différentes, plus strictes.

ASTUCES

- **Touche un chemin** : fiche, cadastre, photos, ✓ / ⛔.
- **Street View** : s'ouvre face au chemin ; en revenant dans l'appli, tu retrouves le même point (bandeau ✓ / ⛔ / Suivant).
- **Hors-ligne** : Carte → Données → « Enregistrer la carte de la zone » avant de partir.
- **Cadastre à l'écran** : onglet Carte. Chemin rural = bande sans numéro entre les parcelles.
- **PC** : clic droit = ajouter un point ; touches E, T, Z, F, G ; en traçant, 1 à 9 = voir un choix, Entrée = oui, Échap = retour.
- **Plusieurs boucles** : Tracés → « Afficher tous mes favoris sur la carte » pour les voir ensemble ; ⋯ pour renommer, dupliquer, exporter.
- **Mon compte** : connecté à l'accès privé (e-mail + code), tracés, favoris, notes et sorties sont sauvegardés et synchronisés entre téléphone et PC (Tracés → Mon compte).

À retenir : les couleurs sont une aide, pas une autorisation officielle. **Le panneau sur place fait toujours foi.** En cas de doute, la mairie peut te montrer les arrêtés de circulation et le tableau des chemins ruraux. Si tu vois un panneau qui contredit la carte, note ⛔ dans l'appli et corrige OpenStreetMap (lien « Corriger »).

Données © contributeurs OpenStreetMap (ODbL) · Cadastre Etalab / DGFiP · Cartes © IGN